

Délibération du Conseil municipal

du 29 août 2022

**DATE DE
CONVOCATION**

22/08/2021

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf août, à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la salle Jean-Marie FINOT en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

EN EXERCICE : 27

Présents : M. Maxence GILLE - Mme Karine ROUSSET - Mme Catherine BEGUIN - M. Pierre COURTIER - Mme Nathalie COUILLARD - M. Romain SEVILLANO - Mme Christelle REMERE - M. Laurent COURTIAT - Mme Jeanine TURLURE - Mme Sylvie FOUGERAY- M. Sébastien COSTARD - Mme Mélanie GENTILS - Jacques TOUPRY - Mme Auziria MENDES - M. Georges BACCON - M. Cyril DEBOOSERE - M. Bertrand GIRAUDEAU - Mme Brigitte DA SILVA.

PRÉSENTS : 18

VOTANTS : 21

Pouvoirs : M. Daniel SEVILLANO à M. Maxence GILLE - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU à M. Bertrand GIRAUDEAU - M. Jean-Michel LEMSEN à Mme Brigitte DA SILVA.

N° 47-2022

Absents excusés : M. Nicolas LAVALLEE - M. Olivier GANDAR - Mme Ndeye DIA BRANDONE - Mme Rafea LAOUADI - Mme Claudine PARE - M. Jean-Paul BORIE.

**OBJET DE LA
DÉLIBÉRATION**

Madame Sylvie FOUGERAY a été élue secrétaire.

Mise à disposition de la « remorque scène » à l'occasion du forum des associations organisé par la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq (CCPO) souhaite utiliser la remorque scène à l'occasion du forum des associations organisé le 4 septembre 2022 sur le stade OSTERMEYER à Ocquerre.

Monsieur le Maire propose de la mettre à disposition à titre gracieux dans la mesure où les conditions suivantes sont respectées :

Les services techniques de la CCPO prennent leurs dispositions pour venir chercher la remorque et la transporter jusqu'au stade dès le vendredi 2 septembre 2022,

Les agents des services techniques de la commune participent au montage et au démontage de la scène pendant leurs heures de travail,

La CCPO s'assure de la mise en sécurité pendant la durée du prêt.

A l'issue de la manifestation, les services techniques de la CCPO assurent le retour de la remorque scène jusqu'aux ateliers municipaux dès le lundi 5 septembre 2022.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise Monsieur le Maire à prêter gratuitement la remorque scène à la CCPO à l'occasion du Forum des associations le 4 septembre 2022.

Fait et délibéré en séance le 29 août 2022.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,
Maxence GILLE



La secrétaire de séance,
Sylvie FOUGERAY